

commune des Trois-Rivières³; 1649 : Jacques-Cartier⁴, île aux Cochons⁵, marquisat du Sablé⁶, banlieue des Trois-Rivières⁷; 1651 : Pachirin⁸; 1652 : Saint-Ignace près Québec⁹, Gaudaville¹⁰, Petit-Pré¹¹; 1653 : Neuville¹², les terres entre Lauzon et Bellechasse¹³, l'Île-Verte¹⁴, les Ecureuils¹⁵, Mille-Vaches¹⁶; 1654 : l'île Saint-Christophe¹⁷; 1655 : l'île Saint-Joseph¹⁸, Lafond ou Machiche¹⁹; 1656 : Coulonage²⁰, la Pointe-du-Lac²¹, Boucherville des Trois-Rivières²², Saint-Roch des Aulnais²³; 1657 : Bécancour près Québec²⁴, Longueuil²⁵; 1661 : Mingan²⁶; 1662 : Saint-François du Lac²⁷; 1664 : Champlain²⁸, Saint-Paul des Trois-Rivières²⁹, l'île Saint-Paul³⁰.

Nous ne mentionnons pas certains petits fiefs, comme ceux de l'île d'Orléans et des environs des Trois-Rivières.

Plus du quart des seigneuries énumérées ci-dessus paraissent avoir été sans habitants, ou n'en avoir reçu qu'un très petit nombre avant 1664. Ce sont : Mingan, l'Île-Verte, Petit-Pré, Mille-Vaches, les Ecureuils, Batiscan, la Pointe-du-Lac, Lafond, Saint-François du Lac, Lachesnaye, Lanoriae, Saint-Sulpice, Longueuil et Laprairie. Quant à la Citière, elle était moreelée en partie par quatre grandes concessions (Laprairie, Longueuil, l'île Saint-Paul et Saint-François du Lac), et nulle part dans le reste de ses vastes terrains, nous ne trouvons trace d'habitants.

Le principal groupe de la population était fixé à Québec⁴ et aux alentours, en descendant jusqu'au cap Tourmente et remontant vers les Grondines ; il dépassait trois cents ménages. La côte de Lauson n'en comptait guère que deux ou trois. Dans la ville et aux environs des Trois-Rivières⁵, il y en avait une soixantaine. Montréal en comptait à peu près cent. En tout, pas plus de cinq cents ménages.

Dans deux lettres qu'il adressa à Colbert, en 1664, le conseil souverain demanda des hommes endurcis au travail, parce qu'ils s'accimilaient plus facilement. Sa Majesté était en même temps suppliée d'envoyer dans la Nouvelle-France des familles pour la peupler, et, dit Charlevoix, "de les choisir dans l'île de France, dans la Normandie, la Picardie et les provinces circonvoisines, parce que les peuples, disait-on, y étaient laborieux, industriels, pleins de religion, a-t lieu que dans les provinces les plus proches des ports, où se faisaient les embarquements, il y avait beaucoup d'hérétiques, et les habitants y étaient moins propres à la culture des terres."

Il existait dans la colonie une société constituée, des mœurs et des coutumes formées. Les troupes qui arrivèrent bientôt après et qui furent licenciées, se groupèrent d'abord autour des centres déjà subsistant. "Beaucoup d'entre eux, dit M. Ferland, épousèrent des filles du pays et entrèrent dans les rangs de l'ancienne population, à laquelle ils communiquèrent un levain de leur esprit militaire. Ils étaient devenus Canadiens par leurs habitudes et leurs affections quand d'autres compagnies du même régiment (Carignan) furent envoyées au Canada (1670) pour y recevoir leur congé. Ainsi, l'ancienne population s'est toujours

³ Dans le gouvernement de Québec. ⁵ Dans celui des Trois-Rivières. ⁷ Dans celui de Montréal.

⁴ En 1660, il y avait à Québec de cinquante-cinq à soixante maisons. En 1663, on y comptait huit cents âmes. En 1665, les maisons y étaient au nombre de soixante et dix.

⁶ En 1664, on comptait quatre cents âmes dans le gouvernement des Trois-Rivières.